CBOS

GRILLE PARTICIPATION FINANCIERE MAISON REGIONALE DES SPORTS TALENCE



"Réservation d'espaces mutualisés"

TOUR ET SPORTIF FRE	Troodivation a dopado mataanoo					Aquitaine
CROS NOUVELLE- AQUITAINE	NOMBRE DE PLACES	EMPLACEMENT	EQUIPEMENTS	CRENEAU DE RESERVATION	PARTICIPATIO N ADHERENTS	PARTICIPATI ON AUTRES
1 AMPHITHÉÂTRE	159 places	Niveau 0 : Salle 017	8 fauteuils intervenants, 3 tables basses, vidéoprojecteur sonorisé, 4 micros, portants vestiaires	4h consécutives 9h/13h 13h30/17h30 18h/22h	252€ les 4h ¹ Accès à l'espace détente inclus sur les mêmes horaires	300€ les 4h
2 ESPACES DÉTENTE	20 et 32 places assises/80 debouts	Niveau 0 : Salle 014 (32 ou 80 places) Niveau 3 : Salle 316 (20 places)	Salle 014 : micro-ondes, vaisselles, réfrigérateur, point d'eau, tables et/ou guéridons, accès traiteur Salle 316* : réfrigérateur, fauteuils, canapés, table basse, écran vidéo Connexion possible en visioconférence sur demande*	3h minimum	76€ les 3h ¹ ou 101€ les 3h pour les adhérents dont le siège social est hors MRS	150€ les 3h
5 SALLES DE RÉUNION	14, 28 et 32 places	Niveau 0 : Salles 012 (32 places) et Salle 015 (14 places) Niveau 1 : Salle 115 (28 places) Niveau 2 : Salle 215 (28 places) Niveau 3 : Salle 315 (28 places)	vidéoprojecteur, tableau blanc, table large Connexion possible en visioconférence sur demande*	2h minimum	16€ les 2h ² ou 32€ les 2h pour les adhérents dont le siège social est hors MRS	50€ les 2h
5 ESPACES DE TRAVAIL	10 places	Niveau 1 : Salles 103 et 125 Niveau 2 : Salles 208 et 229 Niveau 3 : Salle 310	tableau type paperboard	2h minimum	8.50€ les 2h ² ou 17€ les 2h pour les adhérents dont le siège social est hors MRS	30€ les 2h

Horaires d'ouverture de l'accueil MRS pour récupérer clés et badges : du lundi au vendredi de 9h à 17h. Salles disponibles de 9h à 23h, accès aux personnes à mobilité réduite, wifi public. Annulation : 48h à l'avance pour les réservations du lundi au vendredi et le jeudi pour celles du samedi et dimanche (passé ce délais, indemnité forfaitaire de 20 euros)."

*Sous réserve d'en faire la demande auprès du secrétariat ; ¹ 1 créneaux de gratuité par an et/ou ²2 créneaux de gratuité par an pour les adhérents disposant de bureaux à la MRS